

FORMATIONS 2017



Finindev
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN FINANCES PUBLIQUES

Présentation générale	3
Nos intervenants	4
Conditions générales	5
La Commission Communale / Intercommunale des Impôts Directs (0,5 j)	6
La Commission Communale / Intercommunale des Impôts Directs (1 j)	7
Les impôts économiques	8
Les impôts ménages	9
La confection et la présentation d'un diagnostic fiscal	10
La valeur locative cadastrale	11
Les révisions des valeurs locatives	12
Pourquoi et comment mettre en place un observatoire fiscal ?	13
La taxe d'habitation : politique de taux, politique d'abattement	14
La communication en matière de gestion de la dette	15
La gestion de la dette dite «Revolving»	16
La gestion active de la dette	17
La gestion dynamique de la trésorerie	18
La négociation bancaire	19
Mathématiques financières	20
L'utilisation des instruments de couverture contre le risque de taux	21
Le Pacte Financier et Fiscal, l'outil au service de la solidarité territoriale ?	22
Comment bâtir un véritable débat d'orientations budgétaires ?	23
Intercommunalité : Les impacts financiers et fiscaux des modifications de périmètre	24
Programmation Pluriannuelle des Investissements	25
Quelle stratégie financière face à la forte baisse des concours financiers de l'Etat ?	26

PRESENTATION GENERALE

QUI SOMMES-NOUS ?

Forte d'une expérience de trente années, FININDEV est une société d'études et de conseil en finances publiques.

Nous déployons nos activités au travers de trois métiers en forte synergie : le Conseil, la Formation et l'Edition de Progiciels d'analyse et d'aide à la décision.

FININDEV ET LA FORMATION

Pour répondre à votre recherche d'autonomie, assurer le nécessaire transfert de savoir-faire et faciliter l'actualisation continue de vos connaissances, nos consultants mettent leurs qualités pédagogiques éprouvées à votre disposition en élaborant et en animant des séminaires de formation et / ou d'information spécialisés en fonction de l'actualité financière et des besoins rencontrés.

NOS FORMATEURS SONT DES EXPERTS RECONNUS PAR DES ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMME LE CNFPT, L'ENACT OU L'ANFH.

NOTRE PEDAGOGIE

Nos formateurs disposent d'une parfaite connaissance des problématiques auxquelles vous êtes confrontées. Nous vous proposons un accompagnement complet pour vous garantir une réelle satisfaction.

Nos consultants adaptent leurs programmes en fonction du nombre de participants et de leurs acquis.

NOS INTERVENANTS

Nos intervenants sont des consultants expérimentés. Ils bénéficient d'une connaissance théorique et pratique des sujets qu'ils proposent.

VOTRE CONTACT FORMATION

Christine JUDA, Attachée Commerciale
04 67 63 66 37 - cjuda@finindev.com

*FININDEV est enregistré en tant qu'organisme de formation sous le n°91 34 05271
auprès du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon*

FISCALITE LOCALE



Bernard DELABAN
Président Directeur Général
Expert en Fiscalité Locale
04 67 63 66 25
contact@finindev.com



Andréa WAGNER
Responsable Pôle Fiscalité Directe Locale
07 86 01 47 09
awagner@finindev.com



Coralie QUINTIN
Consultante en Fiscalité Locale
04 67 63 66 35
cquintin@finindev.com



Marie-Charlotte BONTRON
Consultante en Fiscalité Locale
04 67 63 62 75
mcbontron@finindev.com

DETTE ET TRESORERIE



Laurent MILHE
Responsable Pôle Dette & Trésorerie
04 67 63 66 31
lmilhe@finindev.com

FINANCES LOCALES



Philippe BAUDOIN
Responsable Pôle Finances Locales
04 67 63 66 28
pbaudouin@finindev.com

INSCRIPTION

La commande de formation doit être signée par une personne habilitée.

Dès réception, notre service commercial prend contact avec vous pour définir une date de formation.

LIEUX DE FORMATION

Nous proposons plusieurs formules :

- Une formation dans vos locaux afin de réunir le maximum de participants de votre collectivité pour un coût réduit
- Une formation chez FININDEV groupée ou non avec d'autres collectivités (10 personnes maximum)
- Une formation dans une salle d'un établissement extérieur, groupée ou non avec d'autres collectivités

TARIFS

Le tarif de chaque formation est établi en fonction du lieu de formation (inter, intra ou dans nos locaux) et du nombre de participants.

APRES LA FORMATION

A l'issue de la formation, nous adressons une attestation de présence ainsi que la facture.

Nous établissons une convention de formation sur demande.

Une fiche d'évaluation est donnée aux participants après chaque formation. Celles-ci sont étudiées et traitées dès le retour de l'intervenant dans nos locaux.

LES ANNULATIONS

Les annulations ne seront prises en compte que dans le cas où elles nous parviendraient par courrier ou télécopie au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation. A défaut, la facture sera maintenue. Toute personne inscrite pourra se faire remplacer jusqu'au dernier moment.

FININDEV se réserve le droit de reporter la session si le nombre d'inscrits était insuffisant. Si FININDEV se voit contraint d'annuler la formation, nous vous confirmerons toute annulation ou report par écrit.

FORMATIONS SUR MESURE

Les thématiques qui vous intéressent ne sont pas présentées dans ce catalogue ?

N'hésitez pas à solliciter nos consultants pour la mise en place d'une formation sur-mesure.

La Commission Communale/Intercommunale des Impôts Directs

Durée : 0,5 jour

**Public : Elus, Membres de la CCID / CIID,
Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers**

Objectifs :

- Comprendre les missions de la CCID / CIID
- Comprendre les liens avec la fiscalité de la collectivité et le rôle des commissaires

LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

Présentation de la fiscalité directe locale

Détermination des bases fiscales

Définition de la valeur locative cadastrale

CCID ET LA CIID : LE CADRE JURIDIQUE

Composition : qualité, mode de désignation et remplacement des membres, présidence

Rôle, missions et pouvoirs

Fonctionnement : modalités de convocation, conditions de prise de décision, réunion

Composition et rôle de la commission

Encadrement des échanges avec les services fiscaux

Définition des motifs de mise à jour de la liste 41

CCID ET CIID : LA PREPARATION DES REUNIONS

Formation des commissaires

Documentation disponible

Traitement de la liste 41 en format numérique

Analyse globales des changements des valeurs locatives

Identification des principaux motifs de mise à jour

Suivi des modifications de la CCID/CIID de l'année précédente

Validation des pistes de travail por la CCID/CIID suivante

LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Le rôle de la CCID/CIID dans la révision

Les principes d'évaluation de la révision

Le déroulement de l'expérimentation dans 5 départements

Le calendrier général de l'expérimentation

La préparation de la réforme

- Le diagnostic actuel des valeurs locatives
- La sensibilisation des acteurs concernés

LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX D'HABITATION

La nécessité de la révision

Les acteurs de la réforme

Les principes de la révision

Le bilan de l'expérimentation dans 5 départements

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN

04 67 63 66 25

contact@finindev.com

Andréa WAGNER

07 86 01 47 09

awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN

04 67 63 66 35

cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON

04 67 63 62 75

mcbontron@finindev.com

La Commission Communale/Intercommunale des Impôts Directs

Durée : 1 jour

**Public : Elus, Membres de la CCID / CIID,
Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers**

Objectifs :

- Comprendre les missions de la CCID / CIID
- Comprendre les liens avec la fiscalité de la collectivité et le rôle des commissaires

LA NOTION FONDAMENTALE : LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE

Les propriétés bâties et non bâties, les natures de locaux

Les méthodes d'évaluation

La révision générale de 1970, l'actualisation triennale de 1980 et l'actualisation annuelle

La mise à jour des évaluations foncières et la constatation des changements physiques

Le calcul de la valeur locative cadastrale de l'année d'imposition

CCID ET LA CIID : LE CADRE JURIDIQUE

Composition : qualité, mode de désignation et remplacement des membres, présidence

Rôle, missions et pouvoirs : conditions de prise de décision, sectorisation des commissaires

Encadrement des échanges avec les services fiscaux

Les révélations avec la CIID, compétente en matière de locaux professionnels

UN CHANTIER A VENIR : LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES DE LOCAUX D'HABITATION

Un processus en marche : la révision des valeurs locatives des locaux professionnels

La révision des valeurs locatives, un processus globale : les principes de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels structureront la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation

Le rôle des commissions départementales

La nécessité de corriger dès à présent les anomalies d'évaluation des valeurs locatives

LA DETECTION DES ANOMALIES D'EVALUATION DES VALEURS LOCATIVES

Etude du PV de 1970 de la commune

Etude pratique et approfondie de la liste 41 transmise à la CCID

Détermination des pistes de recherche dans la correction des anomalies d'évaluation

Illustration de la recherche d'anomalies dans le cadastre à l'aide de nos logiciels

LA PREPARATION DES REUNIONS

Formation des commissaires, documentation disponible

Analyse globale des changements des valeurs locatives

Identification des principaux motifs de mise à jour : nouvelles constructions, démolitions

Suivi des modifications de la CCID de l'année précédente

Validation des pistes de travail pour la CCID suivante

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN

04 67 63 66 25

contact@finindev.com

Andréa WAGNER

07 86 01 47 09

awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN

04 67 63 66 35

cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON

04 67 63 62 75

mcbontron@finindev.com

Les impôts économiques

Durée : 1 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers, Cadres et agents de la fonction publique territoriale

Objectifs :

- Appréhender les principaux éléments de la fiscalité économique

Pré-requis :

- Fonctionnement général des collectivités locales

LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Les personnes imposables

Les exonérations temporaires

Les exonérations permanentes

Les bases d'imposition et les biens concernés

La réduction de la base d'imposition

Le calcul de la cotisation

Les dégrèvements

La cotisation minimum

Les cotisations additionnelles

LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

Les seuils de la CVAE

Le chiffre d'affaires pris en compte

La valeur ajoutée prise en compte

Le calcul de la CVAE et le cycle des paiements

L'IMPOSITION SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)

Les neuf composants de l'IFER et les bases de calcul

Les collectivités bénéficiaires de l'IFER

LA TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES

L'institution de la TASCOM

Les principes

Les notions d'établissement et de tête de réseau

La détermination de l'assiette

Le calcul de la taxe et les taux en vigueur

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN

04 67 63 66 25

contact@finindev.com

Andréa WAGNER

07 86 01 47 09

awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN

04 67 63 66 35

cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON

04 67 63 62 75

mcbontron@finindev.com

Les impôts ménages

Durée : 1 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers, Cadres et agents de la fonction publique territoriale

Objectifs :

- Appréhender les principaux éléments de la fiscalité ménages

Pré-requis :

- Fonctionnement général des collectivités locales

LES TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES BATIES

Les propriétés imposables

Les exonérations permanentes

Les exonérations temporaires

Les exonérations en faveur des personnes

Les abattements

Les dégrèvements

LES TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES NON BATIES

Les propriétés imposables

Les exonérations permanentes

Les exonérations temporaires

Les exonérations dans les DOM

La détermination de la base d'imposition

Les dégrèvements spéciaux

La taxe additionnelle à la taxe foncière

LA TAXE D'HABITATION

Les personnes

Les locaux

La taxe annuelle et la taxe d'habitation sur les locaux vacants

Les bases

La valeur locative moyenne

Les abattements, dégrèvements et plafonnements

Les personnes à charge

Potentielles de taxation

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN

04 67 63 66 25

contact@finindev.com

Andréa WAGNER

07 86 01 47 09

awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN

04 67 63 66 35

cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON

04 67 63 62 75

mcbontron@finindev.com

La confection et la présentation d'un diagnostic fiscal

Durée : 1 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers, Cadres et agents de la fonction publique territoriale

Objectifs :

- *Maîtriser et interpréter les principaux indicateurs pour rédiger un Diagnostic Fiscal*

Pré-requis :

- *Calcul de la valeur locative cadastrale, la taxe d'habitation et les impôts économiques*

LES OBJECTIFS

LES DIFFERENTS TYPES DE DIAGNOSTIC

Le dialogue initial ou d'actualisation
Le dialogue spécialisé ou général

LES DONNEES DISPONIBLES

Les fichiers informatiques
Les états fiscaux
Les banques de données : DGLC, MINEFI, INSEE...

LA TECHNIQUE DE REDACTION

LES DIFFERENTS ANGLES D'ETUDE

LE CHOIX DES INDICATEURS PERTINENTS : STATIQUES, DYNAMIQUES

LA DETERMINATION DES AXES D'OPTIMISATION

LES PRECONISATIONS D'ACTION

LES DIAGNOSTICS INTERCOMMUNAUX

TRAVAUX PRATIQUES SUR UN CAS CONCRET AVEC UTILISATION D'UN MODELE INFORMATISE

Votre contact :

Christine JUDA
04 67 63 66 37
cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN
04 67 63 66 25
contact@finindev.com

Andréa WAGNER
07 86 01 47 09
awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN
04 67 63 66 35
cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON
04 67 63 62 75
mcbontron@finindev.com

La valeur locative cadastrale

Durée : 1 jour

**Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Cadres et agents de la fonction publique territoriale**

Objectifs :

- Comprendre le processus de la calcul de la valeur locative cadastrale

Pré-requis :

- Fonctionnement général des collectivités locales

LES MECANISMES DE DETERMINATION ET D'ACTUALISATION DES VALEURS LOCATIVES

LES NATURES DE LOCAUX ET LEURS AFFECTATIONS

LA REVISION GENERALE DE 1970 - 1975

LES CATEGORIES DE LOCAUX

LA COMPOSITION DES LOCAUX

LE COEFFICIENT D'IMPORTANCE

LE CORRECTIF D'ENSEMBLE

LES RESEAUX

LES ELEMENTS DE CONFORT

LA VALEUR LOCATIVE 70 - 75

**EXERCICES SUR DES CAS CONCRETS DE RECHERCHE D'ANOMALIES POTENTIELLES
DE TAXATION**

Votre contact :

Christine JUDA
04 67 63 66 37
cjuda@finidev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN
04 67 63 66 25
contact@finidev.com

Andréa WAGNER
07 86 01 47 09
awagner@finidev.com

Coralie QUINTIN
04 67 63 66 35
cquintin@finidev.com

Marie Charlotte BONTRON
04 67 63 62 75
mcbontron@finidev.com

Les révisions des valeurs locatives

Durée : 1 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers

Objectifs :

- Comprendre les principes et les règles de calcul de la révision des valeurs locatives

Pré-requis :

- Bonnes connaissances de la fiscalité locale

LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Les taxes impactées : la taxe foncière sur les propriétés bâties et la cotisation foncière des entreprises

La nécessité de la réforme : un système datant de 1970

Les acteurs de la réforme : les commissions départementales et intercommunales

Le mécanisme de calcul avec la réforme

- La fin de l'évaluation par comparaison
- Un schéma départemental découpé en secteurs d'évaluation
- Une grille tarifaire par catégorie de locaux professionnels

Le principe de la réforme : un produit fiscal constant, des interrogations qui demeurent

Le rôle des commissions intercommunales après la réforme dans l'actualisation des tarifs

LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX D'HABITATION

Les taxes impactées : la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation

La nécessité de la réforme : un système datant de 1970

Les acteurs de la réforme : les commissions départementales et les commissions communales des impôts directs locaux

Le principe de la réforme

- La fin de l'évaluation par comparaison
- Un schéma départemental découpé en secteurs d'évaluation
- Une grille tarifaire par catégorie de locaux d'habitation

L'étape actuelle de la réforme : l'expérimentation dans cinq départements avant la remise d'un rapport au parlement

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN

04 67 63 66 25

contact@finindev.com

Andréa WAGNER

07 86 01 47 09

awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN

04 67 63 66 35

cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON

04 67 63 62 75

mcbontron@finindev.com

Pourquoi et comment mettre en place un observatoire fiscal ?

Durée : 0,5 jour

**Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Cadres et agents de la fonction publique territoriale**

Objectifs :

- Informer les élus et responsables administratifs sur les raisons et méthodologies de la création d'un observatoire fiscal

Pré-requis :

- Notions sur la fiscalité locale

LE CONTEXTE, LES MARGES DE MANOEUVRE, L'ARBITRAGE ENTRE BASES, ABATTEMENTS ET TAUX

LES MISSIONS D'INFORMATION, D'ANALYSE, DE SIMULATION ET D'OPTIMISATION

FAIRE OU FAIRE FAIRE... OU FAIRE EN SE FAISANT ACCOMPAGNER

LES CLES DU SUCCES : IMPLICATION DES ELUS, COMMUNICATION, DIAGNOSTIC FISCAL

L'ORGANISATION : COMITE DE PILOTAGE, COMITE DE LIAISON, OBSERVATOIRE

LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

LES RELATIONS AVEC LES SERVICES FISCAUX

LA CCID ET LA CIID

LES SOURCES D'INFORMATION DISPONIBLES : ETATS FISCAUX, FICHIERS INFORMATIQUES

Votre contact :

Christine JUDA
04 67 63 66 37
cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN
04 67 63 66 25
contact@finindev.com

Andréa WAGNER
07 86 01 47 09
awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN
04 67 63 66 35
cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON
04 67 63 62 75
mcbontron@finindev.com

La taxe d'habitation : politique de taux, politique d'abattement

Durée : 1 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers

Objectifs :

- Maîtriser la modulation de la politique Taxe d'habitation et ses impacts

Pré-requis :

- La base d'imposition de la taxe d'habitation et les abattements

PRESENTATION GENERALE DE LA TAXE D'HABITATION

Les propriétés imposables

Les redevables : les occupants

La base brute d'imposition : la valeur locative cadastrale du local

LA NOTION D'ABATTEMENT

L'abattement : une diminution pratiquée sur le montant de l'assiette imposable

Le calcul de l'abattement

Les cinq types d'abattements

Les bases brutes, les bases abattues, les bases nettes

L'ARBITRAGE ENTRE LE TAUX D'IMPOSITION ET LA POLITIQUE D'ABATTEMENT

La dimension sociale des abattements

L'impact des abattements sur les seules résidences principales

La possibilité d'équilibrer la politique de taux et la politique d'abattement

L'impact d'une modification de la politique d'abattement sur les bases nettes de la collectivité

L'impact d'une modification de la politique d'abattement sur la compensation de l'état

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Vos intervenants :

Bernard DELABAN

04 67 63 66 25

contact@finindev.com

Andréa WAGNER

07 86 01 47 09

awagner@finindev.com

Coralie QUINTIN

04 67 63 66 35

cquintin@finindev.com

Marie Charlotte BONTRON

04 67 63 62 75

mcbontron@finindev.com

La communication en matière de gestion de la dette

Durée : 0,5 jour

Public : Directeurs Généraux des Services & Directeurs Financiers

Objectifs :

- Fournir les éléments fondamentaux de la communication en matière de dette
- Permettre de rédiger une communication efficace
- Travailler sur des cas concrets

Pré-requis :

- Connaissance des fondements de la gestion active de la dette et de la construction budgétaire

ASPECTS REGLEMENTAIRES

Textes : les apports de la loi NOTRe

La charte Gissler : principe de la charte, compréhension de la codification

Les étapes de la communication : à quel moment, les prérequis, les objectifs politiques

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Photographie de la dette : données nécessaires, benchmarking...

Environnement financier : comment rédiger une synthèse de la situation économique et financière

Stratégie 2016 : lecture des indicateurs avancés de l'évolution des taux

Lien avec le projet de budget : du budget à la gestion opérationnelle

LA DELIBERATION ANNUELLE SUR LA COUVERTURE DE TAUX

Politique générale d'emprunt : structure de la PGE, la vision pluriannuelle, la définition de la stratégie efficace

Notions de risques «cibles» : connaître les limites en matière d'action

Stratégie 2016

LA SENSIBILITE DU POLITIQUE EN MATIERE DE DETTE

Erreurs fréquentes

Limites de la stratégie

Enjeux

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE

04 67 63 66 31

lmilhe@finindev.com

La gestion de la dette dite «Revolving»

Durée : 0,5 jour

**Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Cadres en charge des opérations sur la dette**

Objectifs :

- Fournir aux futurs gestionnaires les éléments fondamentaux de la gestion des contrats dits «revolving»
- Permettre une prise en main aisée de la stratégie financière
- Travailler sur des cas concrets

Pré-requis :

- Connaissance des fondements de la gestion active de la dette

PRINCIPE DE FONCTION DES CONTRATS A LONG TERME «REVOLVING»

Calcul des plafonds de droit de tirage

Gestion des fonds : utilisation des contrats dans le cadre de la gestion dynamique de la trésorerie

Utilisation des taux d'intérêts : description des index et arbitrages

Stratégie 2016 : dynamique de gestion dans un contexte de taux nuls

COMPTABILISATION DES CONTRATS

Inscriptions budgétaires : calibrage, gestion des contrats avant le vote du budget

Opérations comptables : étude des huit cas possibles

Clôture des comptes

Lien avec la stratégie de clôture des comptes : écritures de régularisation obligatoires

LE COUT DE LA NON UTILISATION

Commissions initiales

Commissions de non utilisation / intérêts d'attente : description et avantages des deux systèmes

Calculs financiers

LA STRATEGIE DE TAUX SUR LES CONTRATS «REVOLVING»

Choix de l'index

Gestion des délais sur arbitrage

Coûts de sortie

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE

04 67 63 66 31

lmilhe@finindev.com

La gestion active de la dette

Durée : 1 jour

**Public : Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Cadres en charge des opérations sur la dette**

Objectifs :

- Fournir aux futurs gestionnaires les éléments fondamentaux de la gestion de la dette
- Permettre une prise en main aisée de la stratégie financière
- Travailler sur des cas concrets

Pré-requis :

Aucun pré-requis

PRESENTATION DES DONNEES GENERALES

Connaissance de l'encours : indicateurs de comparaison, risques à éviter...

Forces et faiblesses de la dette : lien avec le PPI et les marchés financiers

Marges de manoeuvre en matière d'actions : changement de stratégie, choix des durées, pistes d'opportunités

ANALYSE DES RISQUES

Risque de taux

Risque de contrepartie

Risque de liquidité

Lien avec la trésorerie

RELATION DETTE ET BUDGET

Prévision d'emprunt : rôle de l'emprunt, choix de la durée

Ajustement budgétaire

Clôture des comptes : élaboration du compte administratif, gestion des restes à réaliser

Comptabilisation des opérations liées à la dette

ANALYSE DES POSSIBILITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE

Principe du réaménagement : pourquoi réaménager, rôle de l'adossement

Calcul des indemnités de sortie : indemnités forfaitaires, indemnité actuarielle

Calcul du taux d'équilibre : rôle, analyse

Arbitrage de taux : connaissance de la courbe des taux

CONSTRUIRE UNE STRATEGIE DE GESTION DE DETTE

Mise en place de tableaux de bord

Détermination des seuils de déclenchement

Lien avec le budget de la prospective

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE

04 67 63 66 31

lmilhe@finindev.com

La gestion dynamique de la trésorerie

Durée : 1 jour (*formation aux tableaux de bord incluse*)

Public : Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Agents en charge des relations avec le Trésor Public

Objectifs :

- Fournir les éléments fondamentaux de la gestion active de la trésorerie
- Organiser une gestion efficace au niveau du service départemental
- Mettre en place un tableau de bord de suivi

Pré-requis :

Aucun pré-requis

NOTION DE TRESORERIE DITE «ZERO»

Impacts liés à une trésorerie mal maîtrisée

En comprendre les raisons

Trouver les mesures de correction

DE LA TRESORERIE BRUTE A LA TRESORERIE NETTE

Maîtrise de l'incertitude

Isoler les zones de risque

Rôle des outils de financement

Stratégie

SUIVI DU COMPTE DE CAISSE EFFICACE

Connaissance de l'information

Organisation de l'information

Isoler les informations importantes

Mise en relation entre le prévisionnel et le réalisé

PREVISIONNEL DE TRESORERIE ET REPORTING

Enjeux du prévisionnel

Travers et difficultés dans la mise en oeuvre

Elaboration de tableaux de bord efficaces

Il est prévu, sur cette étape, la mise en place d'un tableau de bord Excel construit par nos équipes de consultants

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE

04 67 63 66 31

lmilhe@finindev.com

La négociation bancaire

Durée : 0,5 jour

**Public : Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Cadres en charge des opérations sur la dette**

Objectifs :

- Fournir les éléments fondamentaux de la négociation bancaire
- Désamorcer la pression psychologique
- Travailler sur des cas concrets

Pré-requis :

- Connaissance des fondements de la gestion active de la dette

DEFINITION DU BESOIN

Connaissance du compte administratif prévisionnel
Analyse de la trésorerie et du PPI
Définition des réserves disponibles

ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

Phase de mobilisation : définition de la bonne durée
Stratégie de consolidation : choix des montants
Répartition des enveloppes : gestion des RAR
Elaboration de retro-planning

- Procédure
- Choix du planning
- Erreurs à éviter

ANALYSE DES OFFRES

Connaissance du taux actuariel

- Principe de calcul
- Mauvais raisonnements

Opérations complexes

- Les points essentiels
- Rédaction de la décision ou de la délibération

Rédaction de la note de synthèse
Marges de manoeuvre : objectifs de la banque

LA VALIDATION JURIDIQUE

LA MISE EN OEUVRE DU FINANCEMENT

Votre contact :

Christine JUDA
04 67 63 66 37
cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE
04 67 63 66 31
lmilhe@finindev.com

Mathématiques financières

Durée : 1 jour

**Public : Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers,
Cadres en charge des opérations sur la dette**

Objectif :

- Fournir les éléments fondamentaux des mathématiques financières
- Permettre une évaluation financière des projets d'investissement

Pré-requis :

- Utilisation d'Excel et des fondements généraux des montages de projets

TAUX AU COMPTANT, CALCUL DE TABLEAUX D'AMORTISSEMENT

Taux simple et taux composé : démonstration et exercices sur Excel

Calcul de tableaux d'amortissement

Utilisation d'Excel et des fonctions financières VAN, PRINCPER, INTETPER

TAUX NOMINAL ET TAUX ACTUARIEL

Passage du taux nominal au taux actuariel : analyse de cas concrets dans le cas d'une consultation bancaire

Utilisation concrète

Elaboration des formules sur Excel : utilisation des fonctions TRI, TRI.PAIEMENT

VALEUR ACTUELLE NETTE ET PRINCIPES D'ACTUALISATION

Notions de séries de flux

Effet du temps : calcul et analyse des résultats

Principes de l'actuariat : utilisation des actions VAN et VAN PAIEMENT

Calculs pratiques sur le calcul de l'indemnité actuarielle : commentaires et décision

UTILISATION DES PRINCIPES FINANCIERS SUR LES ANALYSES DE PROJET

Domaine d'application : concession, BEA, PPP, dette

Construction des modèles

Choix de la valeur du temps dans les calculs

Analyse et commentaires

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE

04 67 63 66 31

lmilhe@finindev.com

L'utilisation des instruments de couverture contre le risque de taux

Durée : 1 jour

Public : Directeurs Généraux des Services & Directeurs Financiers

Objectifs :

- Fournir les éléments fondamentaux de l'utilisation des contrats de couverture
- Donner les «dés» de la lecture des taux dits «forward»
- Travailler sur des cas concrets

Pré-requis :

- Connaissance du fonctionnement des marchés financiers et des mathématiques financières
-

MARCHE AU COMPTANT ET MARCHE ANTICIPE

Structure de la courbe des taux : analyse de la courbe en temps réel et rôle

Passage du taux spot au taux forward : exemple simple, extrapolation sur des cas complexes

Notions d'incertitudes, la volatilité : principes et son impactation dans le prix des contrats

PRESENTATION DES TYPES DE CONTRATS DISPONIBLES

Contrats optionnels : cap, floor, collar

Contrats fermes : swap de taux

Contrats mixtes : options digitales

APPRECIATION DES BONNES «FENETRES DE TIR», INTERETS D'UTILISER CETTE TECHNIQUE

Travers à éviter : descriptions des cas les plus fréquemment rencontrés

Lecture des signaux avant-coureurs : savoir décrire les points d'inflexion

Organisation à mettre en place : rôle de l'écu et le «top» des opérations

Connaître ses limites : quand déclencher pourquoi et comment ?

DEROULEMENT D'UNE OPERATION DE COTATION

Exercice en temps réel de trois opérations : le swap fixants, l'achat de caps, le collar (tunnel)

COMPTE RENDU DE L'OPERATION ET COMPTABILISATION DES CONTRATS

Intérêts du compte-rendu de l'opération

Comptabilisation du contrat

Communication au moment du BP et du CA

Comment faire vivre le contrat ?

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Laurent MILHE

04 67 63 66 31

lmilhe@finindev.com

Le Pacte Financier et Fiscal, l'outil au service de la solidarité territoriale ?

Durée : 0,5 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services & Directeurs Financiers

Objectifs :

- Maîtriser les mécanismes de solidarité financière EPCI / Communes
- Mettre en oeuvre et piloter le Pacte Financier et Fiscal de votre collectivité

Pré-requis :

- Connaissance des fondements des principes de l'intercommunalité
-

POURQUOI UN PACTE FINANCIER ET FISCAL ?

COMMENT CONSTRUIRE UN PACTE FINANCIER ET FISCAL ?

ANALYSE DES LEVIERS DU PFF :

Elaboration du diagnostic fiscal et financier

Prospective et PPI territorial

Les transferts de charges et la maximisation de la DGF

La dotation de Solidarité Communautaire

La contractualisation des fonds de concours

Le FPIC

LA FORMALISATION ET LA PRESENTATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

EXEMPLES COMMENTES EN SEANCE

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Philippe BAUDOUIN

04 67 63 66 28

pbaudouin@finindev.com

La Communication Financière : Comment bâtir un véritable débat d'orientations budgétaires ?

Durée : 0,5 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers, Contrôleurs de gestion

Objectifs :

- Maîtriser les concepts budgétaires
- Etudier des cas concrets relatifs à des DOB

Pré-requis :

- Aucun

LE DOB : DEFINITION, CARACTERISTIQUES, COMMENT L'AMELIORER ?

Comprendre le cadre juridique du DOB

Identifier les objectifs de ce débat

Analyser les dispositions légales

Appréhender les délais imposés

Rédiger le rapport d'orientation budgétaire

Stratégie de conduite du DOB : exemples commentés en séance

LA COMMUNICATION FINANCIERE, OUTIL STRATEGIQUE ET POLITIQUE DE LA COLLECTIVITE

Pourquoi communiquer ?

- Comprendre l'intérêt de la communication financière
- Le cadre juridique de la communication financière

Comment communiquer ?

- Déterminer la méthode de communication
- Concevoir une communication appropriés
- Différencier la communication externe / interne

Additif : la communication financière en période préélectorale

- Les motivations du dispositif de contrôle
- Communication financière et propagande électorale
- La communication financière au cours de la campagne officielle

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Philippe BAUDOUIN

04 67 63 66 28

pbaudouin@finindev.com

Intercommunalité : Les impacts financiers et fiscaux des modifications de périmètre

Durée : 0,5 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services & Directeurs Financiers

Objectifs :

- Maîtriser les principaux concepts intercommunaux
- Maîtriser les impacts financiers et fiscaux des modifications de périmètre

Pré-requis :

- Connaissance des fondements des principes de l'intercommunalité

LE CONTEXTE DE LA REFORME TERRITORIALE

Présentation réglementaire

Comment appréhender ce nouveau contexte juridique

ANALYSE DES IMPACTS DES CHANGEMENTS DE PERIMETRE SUR LES RECETTES FISCALES EN CAS DE :

Fusion entre communautés en fiscalité additionnelle (FA)

Fusion entre communautés FA et FPU

Adhésion de communes

Retraits de communes

- Le régime fiscal
- La détermination des taux de fiscalité ménages
- Les abattements TH
- La détermination du taux de CFEU, Le lissage des taux
- La CVAE
- Les prélèvements et compensations issus de la réforme de la TP

LES IMPACTS SUR LE FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

La définition du potentiel financier agrégé

Le fonctionnement du FPIC, les modifications apportées par la dernière loi de finances

LES IMPACTS SUR LA DOTATION D'INTERCOMMUNALITE

Le potentiel fiscal des EPCI

Le nouveau calcul du coefficient d'intégration fiscale (CIF)

La détermination de la dotation d'intercommunalité

LES IMPACTS SUR LES RELATIONS FINANCIERES ENTRE COMMUNES ET COMMUNAUTES

L'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire

Les modalités d'évaluation des transferts de charges

Le pacte financier et fiscal

La mise en place d'un schéma de mutualisation

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Philippe BAUDOUIN

04 67 63 66 28

pbaudouin@finindev.com

Programmation Pluriannuelle des Investissements

Durée : 0,5 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services, Directeurs Financiers, Directeurs des Services Techniques, Contrôleurs de gestion

Objectifs :

- Mettre en place et piloter le PPI de votre collectivité

Pré-requis :

- Connaissance des fondements des indicateurs financiers

COMMENT ELABORER, VALIDER ET PILOTER VOTRE PPI ?

AVEC QUELS OUTILS ?

LES OBJECTIFS

Le participant verra comment disposer au préalable de :

Une vision stratégique :

- Définir les priorités d'investissement sur plusieurs années
- Une recherche permanente de cohérence avec les grands équilibres financiers de la collectivité
- Les différentes mesures clés

La capacité à évaluer et affiner les coûts et le rythme de réalisation des projets

Une base de données permettant de fédérer et partager des informations issues de sources multiples (élus, direction générale, directions opérationnelles...)

CONTENU

L'élaboration de la PPI

La validation de la PPI

Le pilotage

Etude de cas

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev.com

Votre intervenant :

Philippe BAUDOUIN

04 67 63 66 28

pbaudouin@finindev.com

Quelle stratégie financière face à la forte baisse des concours financiers de l'Etat ?

Durée : 1 jour

Public : Elus, Directeurs Généraux des Services & Directeurs Financiers

Objectifs :

- Mettre en place une stratégie financière
- Appréhender les méthodes et les outils d'analyse prospective

Pré-requis :

- Connaissance des fondements des indicateurs financiers
-

ENJEUX ET DEFINITION D'UNE STRATEGIE FINANCIERE

Comment se doter d'une stratégie financière ?

- Le choix des leviers
- Le choix des ratios

Quelle stratégie financière adopter ?

- Stratégie prudente
- Stratégie d'équilibre
- Stratégie de risque

Quelques exemples de clés de stratégie financière

L'ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

- Définition et concepts
- Les étapes de l'analyse rétrospective
- L'analyse des indicateurs

L'ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE

- Principes et méthodes
- Elaborer une prospective financière : principes et méthodes
- Concepts et documents utilisés
- Architecture de la prospective financière
- Cas pratiques

PROJECTIONS DE LA DGF

- Les mécanismes de calcul
- Cas pratiques

Votre contact :

Christine JUDA

04 67 63 66 37

cjuda@finindev .com

Votre intervenant :

Philippe BAUDOUIN

04 67 63 66 28

pbaudouin@finindev.com